

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Décision du 14 août 2012 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement**

NOR : DEVK1231429S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 10 novembre 2011 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein du comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du 2 juillet 2012 modifiant la décision du 10 novembre 2011 portant nomination des représentants du personnel au comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la liste des candidatures de la CGT et de la FSU au scrutin du CTM du 20 octobre 2011 ;

Vu la liste des candidatures de l'UNSA développement durable au scrutin du CTM du 20 octobre 2011 ;

Vu la lettre de modification du 25 juillet 2012 de la CGT ;

Vu la lettre de démission du 6 juin 2012 de Mme Karine SCIPION en tant que membre suppléant au comité technique ministériel, au titre de l'organisation UNSA développement durable ;

Vu la lettre de proposition du 29 juin 2012 de l'UNSA développement durable,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Nicolas BAILLE est nommé au comité technique ministériel en qualité de représentant du personnel comme membre titulaire, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de M. Jean-Marie RECH.

M. Jean-Marie RECH est nommé au comité technique ministériel en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de M. Nicolas BAILLE.

Mme Martine BEGASSAT-FOLTZER est nommée au comité technique ministériel en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation UNSA développement durable, en remplacement de Mme Karine SCIPION.

Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 10 novembre 2011 susvisée est modifié comme suit :

« 1. *Membres titulaires*

Au titre des organisations CGT et FSU :

M. Nicolas BAILLE.

M. Charles BREUIL.  
M. Francis COMBROUZE.  
M. Willy GARING.  
M. Didier LASSAUZAY.  
M. Simon LERY.

## 2. Membres suppléants

Au titre des organisations CGT et FSU :

M. Philippe GARCIA.  
M. Didier HOREAU.  
M. Nicolas MAYER.  
M. Jean-Marie RECH.  
Mme Marie-Hélène THOMAS.  
M. Hervé VUILLION.

Au titre de l'organisation UNSA développement durable :

M. Rémy RONVEL.  
Mme Martine BEGASSAT-FOLTZER. »

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 août 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le secrétaire général,*  
J.-F. MONTEILS